

L'ECHO DU CARILLON



Association des Résidents du lac Carillon

Volume 7, no. 1

Automne 2001

MOT DU PRÉSIDENT

Pas de nouvelle, bonne nouvelle! Ainsi, après ces dernières années tumultueuses, l'arrivée d'un nouveau maire et de nouveaux conseillers municipaux a considérablement amélioré le climat régnant entre notre association et la municipalité de Saint-Ubalde. Certains sujets ont tout de même attirés l'attention de votre association au cours des derniers mois. Ainsi, vous trouverez ci-dessous les principaux dossiers inscrits à l'ordre du jour. Bonne lecture!

1. ACHAT DE NOS TERRAINS

Nous aurons, au début du mois de septembre, une rencontre avec le ministère des Ressources naturelles. Essentiellement, cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la révision du plan quinquennal de la gestion du territoire public par le ministère. A cette occasion, votre association aura également l'occasion d'aborder l'épineuse question de l'achat de nos terrains.

Nous sommes actuellement à préparer une lettre qui sera envoyée aux autorités concernées pour réitérer la volonté de l'ensemble des membres de devenir propriétaires des terres publiques sur lesquelles sont situés leur chalet. Nous croyons que cette rencontre du mois de septembre avec le ministère sera déterminante. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des développements dans ce dossier.

2. CAMPING SUR LA PLAGE

Depuis déjà quelques années, le nombre de campeurs « illégaux » ne cesse de s'accroître sur le chemin de la plage. Vous n'avez qu'à y faire une petite promenade un samedi ou un dimanche matin pour constater leurs dégâts. Au cours de l'été, nous avons dû, à plusieurs occasions, communiquer avec l'inspecteur municipal afin qu'il vienne demander aux campeurs de quitter les

lieux. Je profite de l'occasion pour le remercier de sa disponibilité. Toutefois, il demeure que la signalisation doit être améliorée. Le règlement est clair en la matière mais l'on ne peut malheureusement pas en dire autant des pancartes qui sont affichées aux abords des sites.

De fait, seuls les groupes constitués en corporation à but non lucratif ont le droit de camper dans le secteur moyennant le paiement d'un permis et la réservation du site, TOUT AUTRE TYPE DE CAMPING ÉTANT INTERDIT. Lors de la prochaine réunion du conseil municipal en septembre, nous soumettrons la question aux membres du conseil de façon à ce que les avis affichés soient plus clairs et concis.

3. L'ENTRETIEN DU CHEMIN DU LAC CARILLON

Comme plusieurs d'entre nous avons pu le constater, l'état du chemin s'est beaucoup amélioré au cours des dernières années. Toutefois, en raison d'une circulation de plus en plus importante et malgré le « grattage » fréquent du chemin, celui-ci devient rapidement une véritable planche à laver. Nous demanderons prochainement à la municipalité d'examiner la possibilité d'étendre du gravier, à quelques endroits, à l'instar de ce qui a été fait dans la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban.

4. LE VOL

Malheureusement, au cours de l'été, certains d'entre nous ont été victime de vols. Même si les larcins sont de peu d'importance, la situation est inquiétante et ce, d'autant plus à l'approche de l'automne, période la plus propice au vol. Même si nous pouvons nous consoler à l'idée de savoir que toute la région de Portneuf est aux prises avec ce fléau, nous avons l'intention de réitérer à la Sûreté du Québec et autorités politiques compétentes, comme cela a d'ailleurs été fait à maintes reprises par le passé, nos inquiétudes face à cette situation persistante.

Considérant le peu de soutien nous ayant été accordé à ce jour par la Sûreté du Québec, rappelons nous que la meilleure solution demeure encore la prévention. N'hésitez donc pas à circuler dans les boucles et sur le chemin du lac Carillon lors de vos arrivées et durant vos séjours. En outre, nous vous invitons à communiquer avec la Sûreté du Québec (310-4141 ou avec votre cellulaire au numéro *4141) afin de les aviser de toutes situations, véhicules ou individus suspects. Évidemment, lors de vos visites durant la semaine, redoublez de vigilance car c'est à ce moment que les voleurs se manifestent le plus.

5. DEMANDES DES MEMBRES

Au cours de l'été, deux dossiers nous ont été soumis par certains d'entre vous. Le premier concerne la qualité de l'eau de la source du lac Blanc et de l'eau du lac Carillon alors que le second a trait à l'entretien des sentiers de randonnée et particulièrement, aux infrastructures qui s'y trouvent.

5.1 *Analyse de la qualité de l'eau*

Plusieurs d'entre nous se procurent l'eau potable à la source du lac Blanc. Or, ces installations datent de plusieurs années et certains s'interrogent sur la qualité de cette eau, surtout en période de canicule et de sécheresse comme celle que nous venons de connaître. D'autre part, l'on peut se demander si les travaux forestiers effectués l'hiver dernier à proximité de la source n'ont pas eu quelconque impact sur la qualité de cette dernière. L'eau du lac Carillon suscite également certains questionnements. Pour dissiper toute inquiétude, l'association va s'enquérir auprès de la municipalité de l'existence des récentes analyses effectuées ou, le cas échéant, solliciter que de telles analyses soient effectuées.

5.2 *Entretien des sentiers de randonnée*

Pour ceux qui ont l'habitude d'emprunter les sentiers forestiers aménagés, force est de constater qu'ils ont grands besoins d'entretien. Mis à part les arbres qui sont tombés au cours de l'hiver dernier, il y a les ponts et les passerelles qui se trouvent dans un état déplorable, voire même dangereux. Il s'agit donc d'une autre problématique qui sera soumise par l'association à la municipalité au cours de l'automne.

Si vous avez des préoccupations particulières ou s'il y a des sujets sur lesquels vous souhaiteriez que votre association se penche, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné à l'adresse électronique nsapp@videotron.ca ou (418) 640-5070 (jour) ou (418) 871-6657 (soir).

À la prochaine !

Nicolas Sapp
Président
4166, du Huard
Lac Carillon

LISTE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION 2001

Voici en date du 27 août 2001, les membres en règle de notre association.

- | | |
|-------------------------|-------------------------|
| - Guy Pagé | - Jocelyne Roberge |
| - Suzanne Marcoux | - Serge Lachance |
| - Michel Lamoureux | - Sylvie Pelletier |
| - Pierre Bédard | - Bruno Bolduc |
| - Suzanne Léveillé | - Godfroy Lamarche |
| - Gaston Ferland | - Carole Paré |
| - André Bélanger | - Rino Morin |
| - Jean-Marc Charbonneau | - Claude Marie Scorsone |
| - Jean-Louis Fiset | - Nicolas Sapp |

P.S. Si vous avez oublié de payer votre cotisation de 10,00 \$ pour l'année 2001, nous vous demandons de bien vouloir la transmettre à l'adresse indiquée au bas de la page.

PARUTION DU JOURNAL

Compte tenu qu'aucun article n'a été soumis à votre association pour fins de publication dans le journal au cours de la dernière année, ce journal paraîtra deux fois l'an, dans le nouveau format que vous avez entre les mains. Il sera sans publicité, donc sans avoir à recourir à l'aide financière des commanditaires et incidemment, sans obligation de publier quatre fois par année. Évidemment, si un sujet d'actualité le justifie, nous vous aviserons dans les plus brefs délais par l'intermédiaire d'un bulletin spécial.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Vous avez reçu avec ce journal un avis de convocation à l'assemblée générale annuelle de votre association qui aura lieu le samedi 6 octobre 2001, à 9h30, à la grande salle du Centre ABC, située au 429, boul. Chabot à Saint-Ubalde. Cet édifice est localisé tout juste à côté des locaux de la municipalité. Nous comptons sur votre présence en grand nombre!



Association des Résidents du lac Carillon

CONVOCAATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Date: Samedi, 6 octobre 2001

Heure: 9 heures 30

Endroit: Centre ABC
Grande Salle
429, boul. Chabot
St-Ubalde
(À côté des locaux de la municipalité)

Ordre du jour

- Mot de bienvenue
- Règles de procédure
- Adoption de l'ordre du jour
- Lecture du compte rendu du 7 octobre 2000
- Acceptation du compte rendu du 7 octobre 2000
- États financiers
- Rapport du vérificateur
- Acceptation des états financiers
- Nomination d'un vérificateur pour l'an 2002
- Cotisations pour l'an 2002
- Rapport du président
- Renouvellement de mandat et élection
- Période de questions
- Varia

Nicolas Sapp, Président
le 28 août 2001

Cotisation 2002

Nom : _____

Adresse : _____

No Téléphone : _____

Ci-joint ma contribution de 10 \$ à l'ARC : _____ \$

S.V.P. remettre à l'assemblée du 6 octobre 2001

C'est la belle nuit de Noël...

Coupon réponse, PANIER DE NOËL

NOM : _____

Ci-joint ma contribution financière pour le panier de Noël 2001

_____ \$

Renouvelons l'expérience, aidons une famille qui en a besoin,
ajoutons du bonheur autour de nous!

Merci à l'avance

Nicolas Sapp, Président